



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105086>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **24-105086**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-49735

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Annecy

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006340200016

Ville : Annecy

Code postal : 74011

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 74

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Distribution du magazine municipal et autres supports de communication de la Ville

Code CPV principal - Descripteur principal : 64121000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La consultation concerne la relance du lot n° 02 : distribution par courrier postal à destination des abonnés. Elle fait suite à une précédente procédure infructueuse pour laquelle l'offre réceptionnée était irrégulière. La distribution du magazine municipal est prévue tous les 2 mois et demi, soit environ 4 à 5 numéros par an en tenant compte d'un numéro hors-série (24 pages). Accord-cadre prévu pour une durée de 12 mois, reconductible une fois pour une durée identique, sauf décision contraire de l'acheteur public

Critères d'attribution : Valeur technique : 35% Développement durable : 10% Prix : 55%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot N° 2 - Distribution par courrier postal à destination des abonnés Ce lot a été déclaré Infructueux

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/09/2024